

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

DU 31 MARS 2026

Présents :

Catherine Fournet-Guérin, Clarisse Didelon-Loiseau, Brigitte Baccaini (extérieure), Annabelle Boutet (extérieures), Antonine Ribardière (Géographiecités), Anne Ruas, Pierre Gautreau (Prodig), Magali Mazuy (INED), Keisha Corentin (doctorante), Jeanne Riaudel (doctorante), Ouahiba Djerai, Candice Zaninetti.

- Procuration de Céline Clauzel à Clarisse Didelon-Loiseau
- Procuration de Xavier Bernier à Catherine Fournet-Guérin

Excusés : Xavier Desjardins, Maria Gravari-Barbas, et Virginie Barrusse.

La séance est ouverte à 16 h en salle 109 de l'institut de géographie.

1. Proposition de vote sur le nombre maximal de doctorants par directeur ou directrice de thèse inscrits principalement dans l'EDGP : 8.

La proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité des votants, soit 14 voix.

Cela signifie qu'à partir de la rentrée 2026, il ne sera pas possible de diriger plus de 8 personnes inscrites à titre principal à l'EDGP, qu'elles soient en direction simple, en co-direction ou en co-tutelle.

Les personnes se trouvant au-dessus de ce seuil devront progressivement, au fil des soutenances, s'y limiter.

2. Proposition de vote sur le nombre maximal de nouvelles inscriptions en doctorat chaque année : 3 par directeur ou directrice de thèse

Proposition adoptée à l'unanimité des votants, soit 14 voix.

Cela signifie que durant une année civile, incluant la présentation aux contrats doctoraux et, pour SU, les deux sessions d'inscription, il ne sera plus possible d'inscrire plus de 3 personnes en première année de doctorat.

Si une personne devait présenter 4 ou 5 candidats, il lui sera demandé de choisir afin de limiter à 3.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

3. Points d'information sur l'attribution des contrats doctoraux

Rappels :

- **SU mercredi 27 mai.** toute la journée à l'Institut de géographie (Paris 5^e). 8 candidats en 2025.
- **Paris 1 : vendredi 26 juin** toute la journée à l'INED à Condorcet (Aubervilliers). Salle Sauvy au RDC. 13 candidats en 2025.

Depuis 2023, les DR présentant des candidats ne siègent plus au jury. Merci aux directions de laboratoire de continuer à faire fonctionner cet usage.

Pour les contrats doctoraux de SU, il est prévu 10 minutes d'exposé et 15 minutes de questions du jury car en raison du nombre moins élevé de candidats (en général en 5 et 7), cela est possible.

Les élu.es doctorants sont les bienvenus pour ces journées d'audition, et doivent quitter la salle avant la délibération du jury.

4. Vote sur les candidatures de renouvellement du bureau de l'école doctorale

Pour Paris 1, Lydie Goeldner est élue avec 12 voix pour et 2 abstentions.

Pour Sorbonne Université, la candidature renouvelée de Denis Mercier sera soumise au vote du prochain conseil.

5. Points d'information sur le budget et les missions des doctorants

Bonne nouvelle, l'EDGP a de nouveau été dotée par Paris 1 de 64 000 euros, ce qui revient à la situation de 2024 (voir les CR de l'année 2025 où le budget avait été amputé fortement). C'est la seule ED de Paris 1 où ça n'a pas baissé car il y a eu beaucoup de soutenances en 2025 (39 pour Paris 1).

Ventilation :

- De nouveau, 20 000 euros sont prévus pour les missions des doctorant.es en 2026, n'hésitez donc pas à en informer vos doctorant.es et à faire circuler l'information.
- 18 000 euros sont prévus pour les soutenances,
- 18 000 euros pour le fonctionnement, ce qui inclut les formations.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Rappel aux doctorant.es : pour tout déplacement, pris en charge ou non (« sans frais »), **il faut faire faire un ordre de mission**. C'est indispensable pour se faire rapatrier par exemple. L'éditeur de cet ordre de mission peut être votre UFR, votre laboratoire ou l'école doctorale. Si ce n'est pas l'ED, merci de le transmettre à Mme Zaninetti lors de votre prise en charge financière.

Nouveauté : il y a un changement de logiciel financier à Paris 1 en 2026. donc **fin des engagements de dépenses après le 15 novembre de l'année en cours**. Cela veut dire qu'après cette date, rien ne sera possible, il faut donc anticiper vos demandes.

6. Questions diverses

- Point des élu.e.s doctorants. Quels recours en cas de problème avec la direction de thèse ? La direction explique les modalités de traitement des dossiers délicats. Les élues présentes exposent une **proposition de procédure de médiation**, tel que ça existe à Paris Saclay ou à l'EHESS. Ce serait une commission de médiation dont le contour est à préciser, d'une part en AG des doctorants, prévue en avril 2026, et d'autre part en conseil, où la proposition sera mise au vote une fois qu'elle sera prête.

Si le conseil n'est pas défavorable à cette idée d'une formalisation accrue des procédures, il souligne le risque de blocage que ces réunions et leur trace écrite peuvent créer par effet non désiré. Il remercie les élues pour ce travail et cette proposition.

Il est rappelé dans la discussion que le CSI n'est pas une instance dont l'indépendance vis à vis de la direction est jugée suffisante.

La séance est levée à 18h. Merci à tout le monde de sa présence, de son implication et de ses contributions constructives qui favorisent une ambiance de travail bénéfique pour l'EDGP.